

Convocation du 05 Mars 2014
Affichage du 14 Mars 2014

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2014

=====

Le douze mars deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMERCIER René, Maire.

Présents : MM. LEMERCIER René, NOEL Nelly, BELHOMME Jérôme, GUILLERME Francis, GUILLERME Pascal, Brigitte UNDREINER, TRIPEY Franck, MAUGER Martine, ETASSE Nicole, AUBER Corinne.

Absents : Monsieur DUREL Claude.

Secrétaire : Francis GUILLERME

Nombre de Conseillers en Exercice : 11
Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants : 9

L'Assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 05 FEVRIER 2014.

1-FINANCES

-7.1.1 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 (05/2014)

Le conseil approuve le compte de gestion 2013 établi par le receveur municipal et le compte administratif 2013 qui s'établissent comme suit

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère générale	31 291.44
Charges de personnel	35 434.97
Atténuations de produits	1 498.00
Opération d'ordre en section	119.60
Autres charges de gestion courante	24 639.12

TOTAL DEPENSES.....92 983.13

Recettes

Excédent antérieur reporté	288 290.14
Produits de services	754.95
Impôts et taxes	91 219.00
Dotations et participations	20 387.00
Autres produits de gestion courante	16 218.45

TOTAL RECETTES.....416 869.54

Section d'investissement

Dépenses

Solde d'exécution d'inv reporté	17 073.29
Opération patrimoniales	22 858.45
Immobilisations corporelles	799.00
Immobilisations en cours	53 902.74

TOTAL DEPENSES.....94 633.48

Recettes

Opérations d'ordre entre section	119.60
Opérations patrimoniales	22 858.45
Dotations fonds divers réserves	68 603.52

TOTAL RECETTES.....91 581.57

Excédent : 323 834 54€

Reste à réaliser : 3 890.36€

-7.1.2 AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 (6/2014)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

-Constata un déficit d'investissement de 3051.91€ et un excédent de fonctionnement de 323 886.41€.

-Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement à combler le déficit d'investissement à hauteur de 3051.91€, et les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 2013 d'un montant de 3890.36€ ; soit un besoin de financement de l'investissement de 6 942.27€.

-Dit que le solde soit 316 944.14€ sera reporté en recettes à la section de fonctionnement du budget primitif 2014.

Le Maire,

René LEMERCIER.